

avant le 1er janvier 1980  
universelle

Apocalypse biblique

France

L'Alliance

Association Alliance universelle

Le fond de cet article concernant le monde associatif ou les organisations humaines est à vérifier.

Vous êtes invités à l'améliorer, ou à discuter des points à vérifier. Si vous venez d'apposer le bandeau, merci d'indiquer ici les points à vérifier.

Le fond de cet article relatif à la religion ou à l'architecture religieuse est à vérifier.

Vous êtes invités à l'améliorer, ou à discuter des points à vérifier. Si vous venez d'apposer le bandeau, merci d'indiquer ici les points à vérifier.

L'Église chrétienne universelle est un mouvement religieux d'inspiration chrétienne fondé en 1952 par Georges Roux, qui se disait l'envoyé de Dieu capable de guérir lui et ses adeptes par imposition des mains. Il promettait à ses disciples un âge d'Or imminent . Il était communément surnommé le « Christ de Montfavet » . Des polémiques concernant son don de guérison eurent lieu dans les années 1950 à la suite de la mort de plusieurs fidèles.

Après le décès de Georges Roux, l'Alliance universelle, une association culturelle créée en août 1983, dirigée par sa fille Jacqueline prit le relais pour continuer à diffuser sa pensée.

Les exigences des dirigeants s'assouplirent pour s'apparenter à une simple association culturelle, mais l'enseignement de la doctrine de Georges Roux reste l'objectif principal de l'association.

## Historique

Ernest Georges Roux, fondateur du mouvement, est né le 14 juin 1903, à Cavaillon, dans le Vaucluse. Son prénom véritable était Ernest, qu'il n'aimait pas. Dans La France semi rurale de son enfance et sous influence maternelle, on pense faire de lui un prêtre. Ce qui ne se réalisa pas. Il accomplit son service militaire en Allemagne en 1923 lors de l'occupation de la Ruhr. Son père voulait faire de lui un ingénieur. Le futur Georges Roux préféra se présenter à un concours des Postes.

La carrière de postier de celui que la presse appellera plus tard le facteur<sup>1</sup> se déroule principalement de 1928 à 1933 à Paris et de 1939 à 1953 à Avignon, où il occupera au tri postal les fonctions d'inspecteur-adjoint faisant office de chef de brigade<sup>2</sup>. Cet emploi aura seulement correspondu à des besoins financiers ponctuels, car Roux avait fait l'acquisition dès 1933 d'une belle propriété à Montfavet, près d'Avignon, sa jeunesse parisienne l'ayant mêlé aux milieux artistiques<sup>3</sup> voire affairistes de la capitale.

Musicien averti, il avait fondé un orchestre avec les lauréats du Conservatoire de la capitale sous la direction de Jack Zadikoff<sup>2</sup>. Sur le plan littéraire il avait énormément écrit quoique encore rien publié. De la poésie (Le Cercle d'Airain), du théâtre ( Les Bienheureux) et des romans (dont Le toit de paille)<sup>2</sup>.

En 1928, il se marie avec Jane Robert qui lui donne six enfants, élevés dans les institutions religieuses de la cité des papes. En 1947, il se découvre un don de guérison<sup>2</sup> qu'il transmet à ses proches. Sa maison devient alors le rendez-vous de malades innombrables, venant de la France et de

l'étranger<sup>4</sup>. Dès 1949 il théorise son expérience dans des ouvrages à contenu spirituel qui trouvent leur public. Il peut lancer un "défi à la médecine" dans Samedi-Soir<sup>5</sup>.

À partir de 1951, ses disciples organisent des réunions afin de dispenser l'enseignement de celui que l'on surnomme maintenant le Christ de Montfavet. Ses enfants encore jeunes ayant été renvoyés des écoles confessionnelles, Georges Roux décide de fonder son propre mouvement. C'est ainsi que naît l'Église chrétienne universelle, enregistrée en décembre 1952 en tant qu'association culturelle, auprès de la préfecture de Paris, avant de l'être dans le Vaucluse<sup>2</sup>.

En 1954 Georges de Montfavet envoie plusieurs courriers à Pie XII pour se faire reconnaître comme le "Christ re manifesté"

En 1955 ses disciples se présentent aux élections dans plusieurs départements. "A Nantes les témoins du Christ battent la campagne électorale en criant: Un candidat, Dieu" . A la réunion électorale du 14 décembre les candidats à la députation, debout sur l'estrade haranguent la foule les yeux fermés, les bras dressés devant eux. "Réjouissez vous le maître est parmi nous, vous entrez dans l'âge d'or", "Ceux qui se désignent comme mes témoins sont le porte parole de mon Verbe. Ils expriment Ma Présence sur terre". Il s'agit de Georges Roux. Ses disciples promettent la récompense d'un monde idéal . Ils n'obtiennent que peu de voix.

Les disciples de l'Église chrétienne universelle sont appelés, à l'époque, les Témoins du Christ. Ils font preuve d'un prosélytisme inlassable jusqu'en 1980, date annoncée d'un grand renouveau millénariste<sup>7</sup>.

Georges Roux meurt le 26 décembre 1981. Le 9 août 1983 est fondée l'Alliance universelle, association culturelle régie par la loi de 1901, qui se substitue à l'Église.

Enseignement

Il trouve sa base dans les trois ouvrages<sup>8</sup> écrits en 1950 (les deux premiers) et 1951 (le troisième) par Georges Roux : Journal d'un guérisseur, Paroles du Guérisseur, et Mission divine; puis dans un mensuel intitulé Messidor.

Journal d'un guérisseur est une fiction située au XIX<sup>e</sup> siècle relatant les circonstances du guérissage à caractère mystique. Paroles du guérisseur développe une forme d'enseignement à partir de cette expérience et Mission divine est davantage une prédication<sup>2</sup>. La revue Messidor qui paraît de 1951 au début des années 1980 relève de ce type de spiritisme attesté par le sociologue Régis Dericquebourg<sup>2</sup>, en ce sens qu'elle prétend donner la parole à quelques-uns de nos aînés déjà décédés mais encore vivants, dans une suite de messages s'étendant sur plus de vingt années.

Georges Roux affirme pour sa part être inspiré de Dieu, ce qui contient déjà deux hypothèses, celle que Dieu existe et celle de l'élection de Roux. Il fait entendre progressivement que le Verbe se manifeste par lui, pour expliciter ce qui fut révélé par les précédentes interventions divines dont il dresse une liste incomplète : Krishna, Rāma, Zoroastre, Ormuzd, Quetzalcóatl, Moïse et Jésus. En clair il est question d'incarnation divine<sup>9</sup>, ce qui ouvre d'emblée le chapitre des scandales en milieu laïc, le prosélytisme exacerbé du mouvement ne permettant guère d'atténuer les effets.

Roux exprime une critique des Églises chrétiennes, qui ont perdu au fil du temps leur sens premier<sup>10</sup>. Il adresse des courriers au pape Pie XII, pour un appel à une prise de conscience du rôle véritable que doit jouer l'Église pour faire de la Terre une communion d'humains<sup>11</sup> (Alliance universelle dixit). Il explique également l'incompréhension des hommes face au phénomène christique<sup>12</sup>, le dogme sacrificiel, ainsi que l'inexistence de Satan, du fait du libre choix de chacun face à Dieu (idem).

Dans l'ordalie quasi quotidienne du porte à porte Roux fit vivre à ses disciples une série d'expériences dont le sens échappe, ne serait-ce que du fait de l'inexemplarité de ces agissements dans le contexte positiviste. Le mythe millénariste de l'établissement de la Cité fraternelle planétaire pour le 1er janvier 1980 au plus tard permit de serrer les rangs au long des trente années d'animation directe du maître spirituel<sup>2</sup>, même si cela déboucha logiquement à date échue sur une démobilisation plus ou moins bien vécue. Roux ne laisse pas de structures derrière lui mais un héritage intellectuel (affectif affirment les gens de l'Alliance) à disposition comme toute littérature polémique au rayon des bibliothèques.

#### Pratiques

Les assemblées actuelles de l'Alliance universelle, hebdomadaires, sont nommées Communions de l'Esprit. Elles tiennent en échanges entre participants et dans l'accueil du Verbe. Le Verbe consiste à faire parler Dieu par soi, les paroles que par hypothèse souhaite nous adresser le Père divin étant d'une toute autre nature que celles que nous prononçons dans les usages quotidiens. En fait elles se veulent autrement plus chaleureuses.

Une pratique alimentaire (principalement végétarienne, mais pas seulement) est conseillée consommée crue de préférence<sup>10</sup>. Sans originalité exagérée, l'initiateur pointe depuis avant 1950 la nocivité de l'alcool, du café, du thé, des conserves et des graisses cuites ; ainsi que celle des drogues et du tabac.

Pour le traitement de la maladie, la bénédiction par l'accueil du Verbe est privilégiée. En cas de nécessité, rien n'interdit le recours à la médecine et aux médicaments. Ne vous jouez pas la comédie de la foi ! disait Georges Roux.

Les adhérents participent à la diffusion de l'enseignement. Au début des années 1950, des ventes de journaux et revues étaient organisées lors de foires-expositions ou autres manifestations de grandes villes. Ensuite la pratique du porte à porte a pris le relais, jusqu'en 1980. Actuellement, chacun s'exprime comme il l'entend au sein de son milieu social et professionnel, sans prosélytisme mais avec le souhait de partager son expérience.

#### Organisation

Il n'y a pas de hiérarchie au sein de l'Alliance universelle, association culturelle régie par la loi de 1901, déclarée sous cette forme depuis le 9 août 1983. Aujourd'hui, Jacqueline Roux, fille de Georges Roux en est la présidente. Le conseil d'administration, élu pour 5 ans, se réunit régulièrement et l'assemblée générale se tient chaque année. L'association indique que les résultats financiers sont communiqués au centre des impôts d'Avignon.

Il n'y a pas de communauté constituée, chacun vivant librement sa vie et se retrouvant une fois par semaine pour la Communion de l'Esprit et quelques jours par an au siège social de l'association, à Avignon.

#### Rayonnement et effectifs

Au début, 3 supports étaient édités pour diffuser l'information de l'enseignement sous diverses formes. Deux journaux : Lumière et Le Témoin de la Vie, et la revue Messidor. Actuellement, seule cette dernière continue à être diffusée. Plusieurs membres s'étaient présentés aux élections législatives du 2 janvier 1956 obtenant quelque 10 000 voix dans six départements.

L'Alliance universelle réunit aujourd'hui des membres dans plusieurs pays d'Europe (en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, en Italie), ainsi qu'au Gabon, au Congo (Brazzaville), en République démocratique du Congo, à Madagascar, aux États-Unis et au Canada.

Alors que le nombre de membres a atteint le maximum de 5 000 entre 1955 et 1960, les effectifs ont progressivement diminué dans les années suivantes. En 1954, les 5 000 membres sont répartis dans une cinquantaine de groupes locaux principalement localisés à Marseille, Nantes, Paris, Strasbourg, Toulon, dans l'Yonne, le Vaucluse, une partie du midi méditerranéen et à Milan en Italie. À partir de 1981, la moitié des adhérents se situait hors de France. Actuellement, ils ne sont plus qu'environ 2 000 dans le monde.

Les membres de l'association semblent surtout urbains et issus des classes moyennes (instituteurs, employés, entrepreneurs)<sup>2</sup>.

Controverses et polémiques

Commission sur les sectes

L'association est listée comme secte dans le rapport no 2468 établi par la commission parlementaire. Celle-ci a désigné le groupe comme étant évangélique (son type dominant) et guérisseur (son type associé). Il est à noter que l'évangélisme caractérise des doctrines rattachées au protestantisme et mettant l'accent sur une interprétation littérale de la Bible. Concernant l'apport original de Georges Roux, le sociologue Dericquebourg a relevé nombre d'éléments gnostiques, voire spirites, situant celui-ci davantage dans le secteur ésotérique<sup>2</sup>.

Cette liste, ainsi que le travail de la commission parlementaire, ont été et demeurent donc controversés<sup>13</sup>. La liste, bien que n'ayant pas de valeur juridique et contre la prescription de la circulaire Raffarin<sup>14</sup>, sert toujours de base à la qualification de « secte ».

Les associations anti-sectes et la commission parlementaire évoquent des pratiques potentiellement nuisibles[réf. nécessaire].

De son côté, la présidente du mouvement, Jacqueline Roux, a écrit une lettre au président<sup>15</sup> de la commission parlementaire, Alain Gest, au lendemain de la publication du rapport no 2468, dans laquelle elle récusé les critiques faites à son association : elle affirme la transparence de celle-ci, ainsi que l'indépendance d'esprit, la liberté d'action et l'intégration sociale de ses membres.

Morts suspectes

Georges Roux, contrairement à ce qui a été dit, ne fit l'objet d'aucune plainte, ni pour exercice illégal de la médecine ni pour non-assistance à personne en danger. Lui-même écrivit au président du tribunal de Gap pour être entendu, lors de l'affaire Payan (voir ci-après), mais ne reçut aucune réponse. Il fut seulement entendu quelques instants, comme témoin, lors de l'affaire Joëlle Debray mais sans aucune suite.

En octobre 1953, la mort d'Yves Payan, âgé de 13 ans, déjà gravement malade, a conduit ses parents devant le tribunal correctionnel de Gap, sur accusation anonyme. Cet adolescent, atteint depuis la naissance de rhumatismes articulaires, était suivi médicalement depuis plusieurs années. Les médecins avaient perdu tout espoir de le guérir. Après témoignage à la barre de Dr Fournier, les époux Payan furent relaxés. Le procureur de Gap fit appel de la décision et obtint une condamnation de principe.

La mort de la jeune Chantal Darremont en mars 1954, à la suite d'une bronchite capillaire aiguë, a entraîné la mise en examen de la tutrice de l'enfant pour non-assistance à personne en danger. Après une ordonnance de non-lieu signée par le juge d'instruction M. Cosnard, cette personne est soumise à l'enfermement psychiatrique (destiné à lui faire perdre « ses fausses conceptions »), dont elle sortira quelques mois après.

En septembre de la même année, Joëlle Debray, un nourrisson âgé de 3 mois, meurt subitement au cours d'un déplacement en train en compagnie de ses parents. Quelques jours auparavant, le bébé

avait été examiné par le Dr Combalot, de Marseille, qui l'avait déclaré apte à effectuer ce voyage. Les parents furent mis en examen, incarcérés puis relâchés quelques jours après, à la suite de l'audition de Georges Roux par le juge d'instruction. Le procès qui suivit les condamna à quelques mois avec sursis.

On parle également de morts d'adultes controversées[réf. nécessaire] :

Willy Baruch, soigné médicalement pour insuffisance cardiaque, décéda à l'issue d'une crise à Montfavet en mars 1954. Le permis d'inhumer fut normalement délivré. Il est à noter que la revue mensuelle du mouvement a contenu des "messages" post-mortem de Willy Baruch de 1954 à 1982.

Raymond Joutard mourut en juillet 1954 après avoir refusé d'être soigné à la suite d'un accident de voiture.

Doctrine apocalyptique et prosélytisme ?

Les critiques actuelles à l'égard du mouvement font toujours référence aux controverses apparues au début des années 1950. Elles furent à l'époque fortement médiatisées et demeurent aujourd'hui {non-neutre|malgré l'absence tant de dérive constatée que de condamnation de Roux, de l'Eglise chrétienne universelle ou de l'Alliance universelle.}